



La Communauté de Communes de Thann-Cernay, Etablissement Public de Coopération Intercommunale regroupant 38 500 habitants et comprenant 16 communes

Recrute :

Son CHARGE(E) DE MISSION

AMENAGEMENT _ LOGEMENT (H/F)

Grades : Attaché territorial
Ingénieur territorial
Rédacteur territorial
Rédacteur principal de 2ème classe
Rédacteur principal de 1ère classe

Poste à pourvoir le : 1er octobre 2023

Date limite de candidature : 31 juillet 2023

MISSIONS

Au sein du Pôle Développement Territorial, placé(e) sous l'autorité du Directeur Général Adjoint des Services, vous assurerez les missions suivantes :

Aménagement :

- Suivi des politiques et des projet d'aménagement (ZAN, SRADETT, SCOT,), définir leurs impacts sur le territoire,
- Suivi des documents d'urbanisme communaux (PLU...).

Logement :

- Animer le Programme Local de l'Habitat (PLH) et mettre en œuvre les actions qui en découlent (Observatoire de l'Habitat et du Foncier ; PIG Habiter Mieux,...),
- Piloter la Conférence Intercommunal du Logement (CIL).

Politique de la Ville :

- En lien avec la Ville de Cernay, contribuer à la mise en œuvre du Contrat de Ville et des actions qui en découlent,
- Piloter le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CISPDR).

Missions Gens du Voyage :

- Suivre le fonctionnement de l'aire d'accueil permanente des gens du voyage située à Cernay (relation avec le gestionnaire),
- Suivre l'élaboration du prochain Schéma Départemental des GDV, et décliner sa mise en œuvre sur le territoire.

PROFIL RECHERCHE

- Formation supérieure (Bac +3 à bac + 5) dans le domaine de l'urbanisme, de l'habitat, de l'aménagement du territoire et des politiques publiques
- Maîtrise des enjeux, du cadre réglementaire et financements des politiques publiques d'aménagement et du logement
- Connaissance des collectivités locales
- Connaissance en matière d'analyse de document d'urbanisme
- Aptitudes au travail en équipe, en transversalité et en partenariat
- Compétences et qualités nécessaires à l'animation de projets et de réunions
- Autonomie et rigueur dans l'organisation du travail
- Esprit de synthèse et qualités rédactionnelles
- Maîtrise des outils informatiques
- Permis B indispensable

CONDITIONS DE TRAVAIL ET ACTION SOCIALE

- Recrutement par voie statutaire, ou à défaut, par voie contractuelle
- Lieu d'affectation : Communauté de communes de Thann-Cernay
- Temps de travail : temps complet (cycle de travail de 38 heures avec 18 ARTT annuels) – horaires de travail comportant des plages horaires fixes et variables
- Possibilité de télétravailler à raison d'un jour par semaine (à l'exception du mercredi)
- Disponibilité pour réunions en soirée
- Rémunération : Traitement indiciaire, Régime indemnitaire (RIFSEEP) et Prime de Fin d'année
- Action sociale : participations de l'employeur à la mutuelle de santé (si labellisée collectivités territoriales), à la prévoyance conventionnée, aux titres-restaurant, possibilité d'adhésion à l'amicale du personnel et à la Caisse nationale d'action sociale (CNAS)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les candidatures (lettre de motivation et C.V.) sont à transmettre à l'adresse postale suivante :

Monsieur le Président de la Communauté de communes de Thann-Cernay
3a, rue de l'industrie - CS 10228 - 68704 CERNAY CEDEX

ou par voie électronique à l'adresse suivante : contact@cc-thann-cernay.fr



Travailleurs handicapés

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.